

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Ste-Gertrude-Manneville, tenue le Mardi 8 août 2023, à 19h30 **au centre communautaire situé au 391 route 395** à Ste-Gertrude-Manneville lesquels étaient présents, le pro-maire, Monsieur Michel Rivard, les conseillers (ères) suivants (es) :

<u>Présent</u> :	Michel Rivard	(01)
	Yvan Proulx	(02)
	Régis Audet	(04)
	Johanne Rheault	(06)
<u>Absent</u> :	François Binet	(03)
	Yanick Vachon	(05)

Formant quorum sous la présidence de monsieur le pro-maire, Michel Rivard, Sandra Boutin Directrice Générale et Greffière-trésorière était présente.

075-08-2023

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par Johanne Rheault et résolu à l'unanimité;

QUE l'ordre du jour soit accepté avec l'item varia ouvert;

- 1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 4 JUILLET 2023**
- 3. FINANCES**
 - 3.1. Présentation des comptes de la municipalité
- 4. ADMINISTRATION**
 - 4.1. Embauche – étudiant
 - 4.2. Ajustement de salaire
 - 4.3. Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) volet entretien
- 5. VOIRIE**
 - 5.1. Asphaltage intersection 395 / Traverse Gourd
- 6. SUIVI DU DOSSIER DES CONSEILLERS**
- 7. VARIA**
- 8. PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 9. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

076-08-2023

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 4 JUILLET 2023

ATTENDU QUE chaque membre du conseil a reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 4 Juillet 2023 au moins vingt-quatre (24) heures avant la présente séance, la Greffière-trésorière est dispensée d'en faire la lecture.

Il est proposé par : Régis Audet

Secondé par : Yvan Proulx

Et résolu à l'unanimité;

QUE le procès-verbal du 4 Juillet 2023 soit accepté tel que rédigé.

077-08-2023

PRÉSENTATION DES COMPTES DE LA MUNICIPALITÉ

CONSIDÉRANT que la secrétaire-trésorière certifie qu'il y a disponibilité de crédit pour les comptes suivants :

Comptes payés par paiement direct pour un total de 29 001.13\$

Comptes à payer avec les chèques # 142 à 165 pour un total de 153 752.10\$

Il est proposé par : Régis Audet

Secondé par : Johanne Rheault

Et résolu à l'unanimité;

QUE tous ces comptes soient acceptés et payés.

078-08-2023

EMBAUCHE - ÉTUDIANT

Il est proposé par : Yvan Proulx

Secondé par : Régis Audet

Et résolu à l'unanimité;

D'ENTÉRINER la décision que la municipalité procède à l'embauche, Jérémy Rheault, afin d'effectuer l'entretien des pelouses, aux conditions précisées dans la politique des ressources humaines et salariales.

QUE pour le respect de la confidentialité des salaires, les membres du conseil autorisent monsieur le maire, Pascal Rheault et madame Sandra Boutin, directrice générale et secrétaire-trésorière à signer une résolution salariale relatant les décisions du conseil en ce qui a trait au traitement pour 2023.

079-08-2023

AJUSTEMENT DE SALAIRE

Il est proposé par : Régis Audet
Secondé par : Johanne Rheault
Et résolu à l'unanimité;

QUE pour le respect de la confidentialité des salaires, les membres du conseil autorisent monsieur le maire, Pascal Rheault et madame Sandra Boutin, directrice générale et secrétaire-trésorière à signer une résolution salariale relatant les décisions du conseil en ce qui a trait au traitement pour 2023.

080-08-2023

PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE (PAVL) VOLET ENTRETIEN

ATTENDU QU'UNE aide financière maximale de 253 057\$ est accordé à la municipalité dans le cadre du programme d'aide à la voirie locale – volet Entretien des routes locales;

ATTENDU QUE l'aide financière dépasse 250 000\$, la municipalité doit signer une convention d'aide financière déterminant les modalités de versement de l'aide financière en vertu du programme d'aide à la voirie locale – volet Entretien des routes locales;

Il est proposé par : Johanne Rheault
Secondé par : Régis Audet
Et résolu à l'unanimité

D'AUTORISER Monsieur Pascal Rheault, maire et Sandra Boutin, directrice générale de la Municipalité, à signer pour et au nom de la municipalité tout document se référant à cet effet.

081-08-2023

ASPHALTAGE INTERSECTION 395/TRVERSE GOURD

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu une soumission pour l'asphaltage de l'intersection de la 395 jusqu'à l'entrée de la Traverse Gourd et une partie de l'entrée du rang 6&7 qui est :

Pavage Harricana au coût de 95 000\$ avant taxe.

CONSIDÉRANT QUE nous recevrons une aide financière du PAVL(volet amélioration) au coût de 30 000\$

Il est proposé par : Yvan Proulx
Secondé par : Johanne Rheault
Et résolu à l'unanimité

QUE la municipalité accepte la soumission de Pavage Harricana au coût de 95 000\$ avant taxe.

SUIVI DU DOSSIER DES CONSEILLERS

VARIA

PÉRIODE DE QUESTIONS

NOMBRE DE PERSONNES PRÉSENTES

Présent : 0

082-08-2023

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

SUR PROPOSITION du conseiller Johanne Rheault et résolu à l'unanimité que la présente séance soit, levée à 19h49.
Adopté à l'unanimité;

Michel Rivard, pro- maire

Sandra Boutin, Directrice Générale &
Greffière-Trésorière

Je, Pascal Rheault, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.